



Newsletter n°62 – 1^{er} décembre 2023

Parution : bimensuel

Dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports de Bourgogne Franche-Comté, vous trouverez dans cette Newsletter les informations à retenir en matière de mobilités, de transports et d'infrastructures avec les documents utiles à retrouver sur les sites. N'hésitez pas à faire remonter vos observations, à enrichir le contenu en adressant toute information ou tout document que vous jugerez utile, au plan régional comme au plan national.

Pour tout renseignement ou pour demander à recevoir la newsletter de l'ORT Bourgogne-Franche-Comté, merci de prendre contact à la DREAL avec : Catherine Moncouyoux : tel. 03 39 59 65 09
mail : catherine.moncouyoux@developpement-durable.gouv.fr



LES ACTUALITÉS EN BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

MOBILITES

- **Retour sur la cérémonie de clôture du 21 novembre 2023 à Dijon du Challenge de la Mobilité BFC**
Le mardi 21 novembre 2023, à la DREAL Dijon, était organisé dans l'après-midi la cérémonie régionale de remise des prix qui a permis de dévoiler les établissements lauréats.

Lire la suite sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/retour-sur-la-ceremonie-2023-de-cloture-du-a1442.html>

- **Rappel : SAVE-THE-DATE Journée ALTERRE 2023 : Mardi 5 décembre à Dole (39) : Tous mobiles et pour quoi faire ? Quelles limites, quels droits, quels besoins ?**

Programme et inscription à venir. Lire la suite sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/05-12-2023-journee-alterre-2023-tous-mobiles-et-a1386.html>

MOBILITES ACTIVES

- **Rappel : Programme AVELO 3 - 1ère vague**

L'ADEME lance la 1ère vague de l'Appel à projet AVELO 3 qui se déroulera du **15 septembre jusqu'au 15 décembre 2023**.

Cible : territoires peu et moyennement denses (communes, collectivités et PETR, PNR, Syndicats Mixtes Mobilités ou SCoT éligibles pour des projets concernant des communes) + Département + Région dans la construction, la mise en œuvre et l'animation de leur politique cyclable notamment en lien avec leurs compétences voirie et gestion routière, solidarités.

Plus d'infos sur le dispositif AVELO3 sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/programme-avelo-3-1ere-vague-a1393.html>

MOBILITES – APPELS A PROJETS

- Nouvel appel à projets Aménagements cyclables 2024

M. Christophe BECHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et M. Clément BEAUNE, ministre délégué chargé des Transports ont annoncé le 22 novembre 2023 le lancement du 7e appel à projets « aménagements cyclables », doté de 125 millions d'euros.

Les candidats sont invités à déposer leur(s) projet(s) à partir du 22 novembre 2023 et avant le 8 mars 2024 (inclus) pour une annonce des lauréats prévue en juillet 2024.

Plus d'informations sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/nouvel-appel-a-projets-amenagements-cyclables-2024-a1444.html>

MOBILITES

- Le covoiturage au quotidien

Lors des déplacements du quotidien, 7 conducteurs sur 10 sont seuls dans leur voiture. Et pour se rendre au travail, ils sont même 9 sur 10 dans ce cas. Le Cerema publie une brochure intitulée "Covoiturage : tous à bord" qui présente l'intérêt de mettre en place une stratégie territoriale concertée avec les acteurs pour développer la pratique du covoiturage courte distance.

Plus d'infos et la brochure du Cerema sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/le-covoiturage-au-quotidien-a1435.html>

- Vélo et transports collectifs : des alliés pour la transition

Les associations d'usagers plaident pour l'intermodalité vélo et transports collectifs.

Le fil rouge de la publication : apporter une vision répondant aux défis environnementaux, économiques, sociaux et de santé publique en favorisant un système alternatif à la voiture : la complémentarité entre le vélo et les transports collectifs.

Lire la suite et retrouver le rapport sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/velo-et-transports-collectifs-des-allies-pour-la-a1440.html>

- Cartographie des lauréats des appels à projets et appels à manifestation d'intérêts Mobilités

Le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires a mis en ligne une série de cartographies des lauréats de tous les appels à projets et appels à manifestation d'intérêt Mobilités de 2018 à 2023.

Retrouver le lien vers toutes les cartographies sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/cartographie-des-laureats-des-appels-a-projets-et-a1441.html>

INFRASTRUCTURES ROUTIERES – PLANIFICATION ECOLOGIQUE

- Un nouveau programme consacré à la transition écologique des routes de l'État créé dans le budget de l'Affit

Clément BEAUNE, ministre délégué chargé des Transports, lance un programme dédié à la modernisation du réseau routier de l'Etat en service dans le cadre de la politique gouvernementale de planification écologique.

Dès 2023, une première enveloppe de 40 millions d'euros d'autorisations d'engagement a été ouverte. Créé dans le cadre de la planification écologique, ce programme consacré à la modernisation des routes nationales non concédées « pour réduire leur impact sur l'environnement et les nuisances » représentera 200 millions d'euros d'ici à 2027. Il permettra de consacrer une partie des financements routiers vers des aménagements en faveur de la transition écologique du réseau routier de l'Etat (routes nationales et autoroutes non concédées).

L'engagement de l'Etat permettra ainsi d'agir concrètement en faveur :

- d'une meilleure protection de la ressource en eau, notamment pour réduire les risques de pollution à proximité des captages d'eau potable ;
- de la lutte contre les nuisances, acoustiques en particulier ;
- du rétablissement de continuités écologiques, pour permettre le cheminement de la faune ;
- du partage de la voirie pour favoriser les nouveaux usages de la route ;
- de la sécurité routière et de la mobilité connectée.

Lire le communiqué de presse : <https://www.ecologie.gouv.fr/clement-beaune-lance-nouveau-programme-dedie-modernisation-des-routes-letat-reduire-leurs-impacts>

MOBILITE - ENERGIE

- Motorisations des véhicules légers neufs - Émissions de CO2 et bonus écologique - Octobre 2023

Lire la suite et retrouver le lien vers les statistiques du service des données et études statistiques (SDES) sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/motorisations-des-vehicules-legers-neufs-emissions-a1433.html>

- Arrêté du 27 octobre 2023 relatif à l'accessibilité des places de stationnement en voirie communale équipées ou pré-équipées de dispositif de recharge

Publié au Journal Officiel du 31 octobre 2023, cet arrêté définit les pourcentages minimaux de places de stationnement matérialisées sur le domaine public, accessibles équipées ou pré-équipées de dispositifs de recharge pour véhicules électriques, et prévoit des places plus longues afin de garantir l'accès à ce service public aux personnes à mobilité réduite, en application des dispositions de l'article L. 2224-37 du code général des collectivités territoriales, notamment le 4° alinéa.

Lire la suite et l'arrêté sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/publication-de-l-arrete-du-27-octobre-2023-relatif-a1436.html>

- Objectif de réduction de l'intensité carbone des carburants destinés aux transports

La législation de l'UE impose aux États d'exiger des fournisseurs de carburants qu'ils aient réduit l'intensité carbone d'au moins 6 % au 31 décembre 2020 par rapport à 2010. La France n'a pas atteint son objectif de réduction de l'intensité carbone des carburants destinés aux transports. Elle affiche une réduction de 4,4 % (sur la base des données 2021, les dernières disponibles).

C'est ce que montre le rapport sur la qualité des carburants publié par la Commission européenne le 24 octobre, à télécharger sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/objectif-de-reduction-de-l-intensite-carbone-des-a1439.html>

TRANSPORT DE MARCHANDISES - LOGISTIQUE

- Appel à projets "REMOVE"

L'ADEME lance un Appel à Projets « REMOVE ». REMOVE est un programme CEE qui a pour objectif, d'une part, d'accélérer le report modal de la route vers les modes de transport massifiés fluviaux, ferroviaires et maritime, d'autre part, d'accompagner l'amélioration des performances énergétiques et environnementales des flottes de transport massifiées de marchandises (fluviale, ferroviaire, cabotage maritime et pêche professionnelle), ainsi que des moyens de manutentions associés. Les cibles de cet AAP sont les chargeurs, les commissionnaires, les transporteurs, les compagnies maritimes en situation de « carrier haulage » ou encore les opérateurs des services fluviaux, qui sont à l'initiative des nouvelles actions de report modal.

Date d'ouverture des dépôts de dossier : 30 octobre 2023

Date de fin de clôture des dépôts de dossier de candidature : 26 janvier 2024

Plus d'informations et les liens vers l'appel à projets sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/appel-a-projets-remove-a1434.html>

PUBLICATIONS – CHIFFRES-CLES DU TRANSPORTS

- Immatriculations de véhicules neufs (voitures particulières, véhicules utilitaires, poids lourds, transports en commun) en octobre 2023 en Bourgogne Franche-Comté

<https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/immatriculations-de-voitures-particulieres-neuves-a1437.html>

**À NOTER
DANS VOTRE
AGENDA**

14/12/2023 Conférence en ligne : Quels aménagements cyclables hors agglomération ?

Le Cerema vous invite le **14 décembre 2023 de 14h à 16h** à son rendez-vous mobilités consacré aux aménagements cyclables hors agglomération. Plus d'informations et lien pour vous inscrire sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/14-12-2023-conference-en-ligne-quels-amenagements-a1438.html>

Cette newsletter a vocation à circuler et nous comptons sur vous.

Vous souhaitez vous abonner au site : Observatoire Régional des Transports (ORT) de Bourgogne-Franche-Comté <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=abonnement-site>